

N°1108

du 13
MARS
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Après le vote à venir du projet de code par les députés et la promulgation de la loi

Une transition de 5 ans accordée à tous les acteurs du foncier et des domaines

P.3 Premier rapport d'évaluation indépendante du Programme Pays 2008-2017

Le PNUD jaugé sur son rôle au Togo

P.6 Gestion durable et efficiente des terres dans quatre villages de Vo
Des «résultats prometteurs obtenus» en un an, selon l'ambassade de France

P.7 Exécution de la phase pilote du programme CIZO
3.000 candidats à former dans les 5 académies solaires



Khardjata Lo Ndiaye, Représentante-résidente du PNUD au Togo

P.3 Au lancement de l'Alliance Solaire Internationale à New Dehli
Faure Gnassingbé engage le Togo et la CEDEAO

P.7 Grâce à la Fondation Asaal, le 8 mars dernier
Les femmes de Bassar heureuses de leur journée de la femme

SEGUCE TOGO

Sous le haut patronage de Madame Bernadette LÉZIM-BALOUKI, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE), informe tous les **acteurs du commerce intérieur et extérieur** qu'elle organise des **Journées Portes Ouvertes** du 13 au 15 mars 2018 au siège de SEGUCE-Togo.



AZIMUTS INFOS

10 faits étonnants sur les chiens

Le chien est réputé être notre meilleur ami. Et généralement, nous savons beaucoup de choses sur nos meilleurs amis. Alors, il y a-t-il encore des faits que nous ignorons concernant nos amis à quatre pattes?

Si on sait que tous les chiens sans exception descendent du loup ou qu'ils transpirent notamment grâce aux coussinets qu'ils ont sous les pattes, on ignore sans doute encore quelques infos croustillantes ou scientifiques sur ces petites bêtes si attachantes!

Un flair hors du commun

L'odorat des chiens est tout simplement extraordinaire. Là où les humains disposent de quelque 5 millions de capteurs sensoriels, le nez des chiens en compte jusqu'à... 300.000 millions?! De quoi leur permettre de sentir de nombreuses odeurs qui nous échappent et suivre des pistes sur plusieurs kilomètres.

Un museau unique au monde

Avant d'être identifiés par le biais de tatouage et aujourd'hui, de puces électroniques injectées sous leur peau, les chiens étaient identifiés par... l'empreinte de leur truffe. Celle-ci en effet, est aussi unique que les empreintes digitales. Mais la méthode est délicate à mettre en œuvre. Pas facile en effet, de recouvrir la truffe — préalablement séchée — d'un chien d'encre et de le maintenir en évitant qu'il ne la lèche tout en pressant une feuille contre son nez.

Les chiens voient la vie en couleur

Contrairement à une idée largement répandue, les chiens voient le monde en couleur. Des couleurs plus fades et moins diversifiées que nous, les humains, mais ils voient des couleurs tout de même. Leur vision nocturne en revanche, est bien meilleure que la nôtre. Et leur champ de vision également plus large.

Un squelette surprenant

Les chiens n'ont pas de clavicle. Ainsi leurs omoplates ne sont pas reliées au reste de leur squelette. De quoi offrir à l'animal une plus grande flexibilité pour la course notamment.

Une langue qui sert de cuillère

Pour boire, les chiens ont développé une technique étonnante. Ils forment une sorte de cuillère en repliant leur langue... vers l'arrière. Et font ainsi remonter l'eau de leur gamelle — ou de la flaque de pluie dégoûtante — jusqu'à leur gueule.

Des oreilles affûtées...

L'odorat n'est pas le seul des sens performant chez le chien. Leur ouïe l'est également. Elle perçoit des sons émis jusqu'à quatre fois plus loin que nous. Le chien perçoit également des sons dans une gamme de fréquences qui nous est inaccessible. L'histoire raconte d'ailleurs que Paul McCartney a enregistré un coup de sifflet à ultrasons audibles uniquement pour les chiens à la fin de la chanson "A Day in the Life?".

... et ultra-muscées

Et il existe de nombreuses formes et tailles d'oreilles dans le monde canin : des oreilles dressées des bergers allemands aux oreilles tombantes des bassets hounds. Les oreilles des chiens sont par ailleurs plus muscées que les nôtres. En moyenne, elles comptent 18 muscles contre 6 seulement pour les nôtres. De quoi diversifier le langage non verbal de nos amis à quatre pattes. Ainsi des oreilles brusquement dressées sont synonymes d'alerte ou d'intérêt. Quant aux oreilles aplaties sur la tête, elles sont la marque d'une peur ou d'une volonté de soumission.

Pourquoi les chiens tournent-ils en rond??

Vous avez peut-être déjà observé votre chien qui tournait en rond avant de se coucher. Voir qui grattait son coussin. Cette attitude est un héritage de son passé sauvage. Un passé dans lequel le chien/loup devait s'assurer de se créer un endroit confortable pour dormir. Le rituel permettait notamment de chasser serpents et insectes indésirables.

Des groupes sanguins chez le chien

Chez le chien, il n'existe pas moins de 8 groupes sanguins. Mais dans la pratique, le typage du groupe Dog Erythrocyte Antigen 1.1 (DEA 1.1) est le plus important. Ce groupe en effet présente un grand pouvoir immunogène, comprenez un pouvoir important de provoquer une réaction immunitaire. Les chiens sont donc essentiellement classés DEA 1.1+ (receveurs universels, environ 1/3 des chiens) ou DEA 1.1- (donneurs universels, environ 2/3 des chiens) selon qu'ils possèdent ou non les antigènes DEA 1.1.

Des chiens à la langue bleue

La plupart des chiens ont une langue rose, comme les humains. Certaines races cependant, peuvent présenter une langue aux tons bleutés. Comme leur palais et leurs babines. C'est le cas des chow-chow, notamment. Une légende chinoise raconte que cette couleur serait héritée d'un chien qui tenta de sauver son maître d'une poutre enflammée qui lui était tombée dessus. Les scientifiques, eux, soupçonnent un excès de mélanine ou une carence en tyrosine. Mais attention, dans la plupart des cas, une langue bleue chez le chien est signe de cyanose et appelle à une consultation vétérinaire d'urgence.

Festival

Lancement de la 11^{ème} édition de Filbleu 2018

L'ouverture officielle du Filbleu 2018 a eu lieu hier après-midi au siège de l'association éponyme à Adidogomé en présence de plusieurs personnalités. Le festival cette année se décline sous le thème de "pratiques numériques et fictions personnelles. Une thématique dans l'ère du temps. La révolution numérique a bouleversé les modes de vie et les pratiques culturelles, et donné une nouvelle dimension au livre.

"La lecture n'a donc pas disparu, elle est devenue complexe et diversifiée, elle touche à d'autres genres qu'il faut prendre en compte lorsqu'on évoque la pratique de la littérature, comme les journaux audios, les livres audios, les chaînes de Youtubeurs, les réels intimes sur les réseaux sociaux et les applications de discussion. Les multiples formes que prennent ces fictions personnelles nous interrogent sur la conception que nous avons désormais de la littérature", a déclaré l'écrivain Kangri Alem, directeur artistique du

festival.

Et les NTIC entraînent également une posture personnelle élargissant les champs des fictions. On se crée son monde, entre réalité virtuelle et... "Les fictions personnelles démultiplient l'espace de la narration, et font des milliards d'anonymes qui peuplent la sphère digitale et numérique des milliards de raconteurs d'histoires, des écrivains d'une autre espèce qui font justement bouger le concept littérature", a encore noté Kangri Alem.

Plusieurs auteurs dont l'écrivain togolais Sami Tchak, la française Annie Fréret, le Congolais Henri Djombo, l'ivoirienne Fatou Fanny-Ossé participent à ce festival.

Deux axes principaux rythment la tenue de ce festival : la participation massive de dix auteurs auteurs féminins sur 14, dont une ivoirienne, une béninoise et 08 togolaises ; une approche culturelle auprès des jeunes

et des femmes pour l'élimination du VIH et l'atteinte des ODD (3-4-5-10). Elle consistera en trois activités qui sont le fruit d'un partenariat avec ONUSIDA Togo.

Le festival a débuté samedi dernier avec un hommage rendu à l'écrivain malien Yambo Ouologuem auteur du roman *Devoir de violence* devenu classique de la littérature africaine.

Sami Tchak, Kangri Alem, Edem Kodjo et Stephen Akplogan participent à ce rendez-vous qui eut lieu au Centre Félix Couchoro de l'Université de Lomé.

Le Filbleu 2018 prendra fin le 22 mars prochain. Créée à Lomé le 15 août 2003 à l'initiative de la Compagnie Gakokoé (France), de l'Atelier Théâtre de Lomé (ATL) et de professionnels des arts et de la culture du Togo, FILBLEU est une association à but non lucratif, apolitique et laïque avec pour mission de promouvoir



L'écrivain Kangri Alem

voir et diffuser la culture, les arts de la scène, les arts plastiques ou visuels, la littérature, et de former. Sa principale cible est la jeunesse qu'elle veut initier aux pratiques artistiques et littéraires tout en contribuant à ses besoins d'expression démocratique, de liberté citoyenne, de loisirs et de formation.

L'Association a démarré en 2004 son festival dénommé FILBLEU, qui a d'abord été consacré au théâtre puis, à partir de 2011, à la littérature et aux arts.

Concert

Zouk ce vendredi à l'IFT de Lomé

Ce vendredi 16 mars 2018 à partir de 20h00, la musique des îles s'invite à l'Institut Français du Togo pour un concert live épopée.

Pour l'escale togolaise de sa tournée africaine des Instituts Français, le guadeloupéen Dominik COCO promet de faire danser les mélomanes, et d'offrir d'intenses moments de bonheur riches en mélodies et en émotions.

Ancien pilier du groupe de zouk Volt-France, Dominik COCO s'est, dès ses débuts, singularisé par une valorisation du patrimoine musical traditionnel antillais mêlé aux



musiques zouk et acoustique, tout en s'ouvrant aux nouveaux courants urbains et caribéens. Cette fusion de grooves - le "Kako Mizik" - rend sa musique unique, et fait de lui un artiste phare de la



"nouvelle scène créée". Il viendra nous faire découvrir ses plus grands tubes, et son nouvel album "dans la calebasse de mon île". Il sera accompagné du prince de l'afro-zouk togolais Toto Pa-

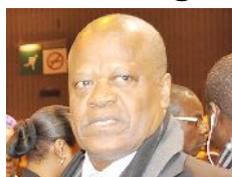


trick! Ce concert s'inscrit dans le cadre des activités de célébration de la Journée internationale de la Francophonie.

Café littéraire

Un écrivain Congolais au Goethe Institut

Né en 1952, Henri Djombo est un écrivain et homme politique du Congo Brazzaville. Il est auteur de pièces de théâtre et de romans comme *Sur la braise*, publié en 1990, Sarah, ma belle-cousine, fiction parue en 2016. Il n'est pas vraiment une curiosité sur la scène congolaise où les intellectuels ont plutôt coutume à vivre en parfaite symbiose avec le monde politique, et surtout à exercer le pouvoir



politique. Asa corde personnelle, il est aussi sportif et ceinture noire d'aïkido. Dans son histoire person-

nelle, il ne fait pourtant pas référence à son activité politique. "Mon jardin intérieur se borde de plusieurs espèces. Mais, il m'a été souvent d'un grand confort de chercher abri à l'ombre d'auteurs engagés comme Wole Soyinka ou Tchicaya U'Tamsi.

Aussi, l'esprit infléchi vers les questionnements de la vie sait-il se repaître de la bonne musique. Quand c'est dansant c'est encore mieux. Je communique à la Salsa et à toutes ces sonorités qui revendiquent une part de nos terres.

Prix

Sami Tchak et Ekué Tchotcho dans le jury du Prix France-Togo

Le Prix France-Togo va faire entrer l'écrivain togolais Sami Tchak et la journaliste culturelle Sophie Ekué dans son jury. L'entrée de ces deux figures importantes de la culture togolaise et mondiale participe d'un changement de la politique de cette association. Il va sans dire qu'on évoluera vers une politique plus stricte et sélective des livres à primer. Se-

lon des indiscretions venant d'Eric Fabre, l'un des dirigeants de cette association, on pourrait connaître des années sans prix si aucun livre n'a la faveur du jury.

C'est une bonne chose qui arrive au Togo où l'édition est caractérisée par la médiocrité de la production romanesque et surtout poétique.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@ahcoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Après le vote à venir du projet de code par les députés et la promulgation de la loi

Une transition de 5 ans accordée à tous les acteurs du foncier et des domaines

Late Pater

Un examen en première lecture le 22 juin 2017 et une étude poursuivie le 13 juillet suivant. Ce 7 mars 2018, le texte du code foncier et domanial est passé de sa nature d'avant-projet à celle de projet de loi après son adoption par le conseil des ministres. Le Togo franchit ainsi l'avant-dernière étape qui ouvre la voie au travail d'étude en commission et de vote par les députés. Selon les motifs du gouvernement, «les principaux textes, qui constituent l'ossature du régime foncier au Togo, sont très peu appliqués aujourd'hui en raison de leur obsolescence. Cette situation, qui explique en partie les nombreux litiges liés au foncier, nécessite une refonte des textes régissant le domaine du foncier en vue de gérer les conséquences des fortes pres-

sions foncières consécutives à une croissance démographique rapide ; répondre aux nécessités de développement durable de notre pays sans créer une déchirure du tissu social ; et remédier aux insuffisances de la gouvernance foncière en vue de promouvoir la paix sociale mais aussi l'attractivité du pays». Le pays devant s'appuyer sur un système performant de sécurisation du foncier afin d'inscrire dans la durée la politique de construction des logements sociaux, de mettre en œuvre la politique agricole nationale.

Le nouveau projet de code foncier et domanial prend en compte les évolutions politiques, sociales, économiques et environnementales actuelles du Togo et a pour finalité d'instituer une nouvelle gouvernance foncière plus efficace et durable. Va-t-il pour autant re-



Fatiwo Kwadjo Sessenou, ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie

mettre en cause les actes fortement critiqués qui sont déjà posés ? Les dispositions transitoires du texte répondent à la question. Elles prévoient que «tous les faits et conventions, ayant porté sur un im-

meuble immatriculé ou non, ayant eu pour effet de constituer, transmettre, déclarer, modifier ou éteindre un droit réel immobilier, intervenus avant la date de prise d'effet du présent Code, sont valables». Avec une conditionnalité : «toute-fois, les titulaires de ces différents droits disposent d'un délai de cinq (5) ans pour se conformer aux prescriptions du présent Code». Passé ce délai, les nouvelles dispositions suivantes sont applicables : tous actes, conventions ou sentences, ayant pour objet de constituer, transmettre, déclarer, modifier ou éteindre un droit réel immobilier, d'en changer le titulaire ou les conditions d'existence, tous baux d'immeubles excédant trois années, toutes quittances ou cessions d'une somme équivalant à plus d'une année de loyers ou fermages non échus, doivent, en vue de l'inscription, être constatés par acte authentique. Toutefois, en cas d'apport de biens ou de droits immobiliers à une société, les délibérations des assemblées générales rendant cet apport définitif peuvent être établies en la forme habituelle, à condition que copies en soient déposées, sans reconnaissance d'écriture et de signature, aux minutes d'un notaire pour pouvoir être, par les soins de ce dernier, publiées à la conservation foncière en même temps que l'acte authentique constatant l'apport

Dans sa forme adoptée par le gouvernement, le projet de code

prévoit également que les procédures, engagées avant l'entrée en vigueur du prochain Code, sous l'empire du décret du 24 juillet 1906 portant organisation du régime de la propriété foncière dans les colonies et territoires relevant du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française et autres textes antérieurs, sont poursuivies à partir de l'état où elles se trouvent et achevées conformément aux nouvelles dispositions. Dans un délai de cinq ans à compter de la publication au Journal officiel du prochain Code, la preuve des droits fonciers continue à être rapportée suivant la législation antérieure. Passé ce délai, précise la future législation, cette preuve se fait par le titre foncier. Toutefois, en ce qui concerne les terres non immatriculées, la preuve peut être rapportée, entre autres, par la convention affirmée ou non, le certificat administratif, les actes délivrés lors des opérations de lotissement ou de remembrement, les avis d'imposition, l'aveu, le serment, les présomptions, le témoignage. Il s'agit d'un ordre légalement établi. Le titre foncier fait la preuve de la propriété en matière immobilière. Lorsqu'il est régulièrement établi, il a la valeur d'un acte authentique et garantit à son titulaire de façon incontestable le droit de propriété de l'immeuble qui en est l'objet. Lorsque deux titres fonciers sont régulièrement délivrés sur un même immeuble, le juge fait foi au titre le plus ancien. La décision de justice passée en force de chose jugée a la même force probante que le titre foncier. Toutefois, elle ne produit effet qu'entre les parties au procès. Les ayants droit et les ayants cause des parties sont assimilés aux parties au procès. Le certificat administratif fait foi jusqu'à preuve contraire des mentions qu'il comporte. Lorsqu'il est en conflit avec le titre foncier, le juge accorde primauté au titre foncier. Quant au témoignage, le juge en apprécie souverainement la force probante. Il peut également établir le droit de propriété à partir de présomptions résultant de l'occupation paisible de longue durée, la pre-

mière occupation, le partage des produits agricoles ou de chasse, la culture d'essences pérennes ou tous indices matérialisant l'emprise de l'une des parties sur l'immeuble litigieux. Toutefois, lorsque ces essences pérennes ou indices résultent d'une convention, de la simple tolérance ou de l'hospitalité, ils ne peuvent pas constituer un mode de preuve du droit de propriété. L'aveu judiciaire fait pleine foi ; toutefois, l'aveu extrajudiciaire est laissé à la souveraine appréciation du juge. Il en est de même du serment. Les actes administratifs délivrés lors ou à l'issue des opérations de lotissement ou de remembrement ne constituent des modes de preuve que s'ils sont soutenus par des conventions, titres ou faits antérieurs auxdites opérations. Lorsque deux ou plusieurs actes administratifs délivrés à différentes personnes se contredisent, seul fait l'acte porté par la convention, titre ou fait le plus ancien.

«Les procédures relatives aux litiges fonciers pendants devant les formations judiciaires statuantes en matière coutumière sont jugées conformément aux dispositions du présent Code», indique le projet de code. Et en attendant la mise en place de tous les bureaux communaux de gestion foncière, il peut être créé des structures et organes transitoires qui ne doivent avoir une durée supérieure à cinq ans. «La mise en œuvre du présent Code fait l'objet d'un suivi permanent et d'une évaluation participative après une période de cinq ans à compter de son entrée en vigueur», ajoute-t-on.

En rappel, les nouvelles dispositions doivent abroger le décret du 24 juillet 1906 et tous les autres textes antérieurs. En avril 2017, le forum national du foncier a permis aux acteurs nationaux et experts internationaux de jeter un regard croisé sur les dispositions de l'avant-projet de code en vue de s'assurer que les problèmes récurrents du foncier ont trouvé des réponses pragmatiques.

Au lancement de l'Alliance Solaire Internationale à New Dehli Faure Gnassingbé engage le Togo et la CEDEAO

22 chefs d'Etat et de gouvernement venus d'Asie, d'Afrique, d'Europe ou d'Océanie ont lancé, ce 11 mars 2018, l'Alliance solaire internationale (ASI), une coalition issue de la COP21. Faure Gnassingbé y était, avec sa double casquette de président togolais et de président en exercice de la CEDEAO. Et dans son bref discours, il en a tenu compte. «Au sein de la CEDEAO, je peux vous dire que nous sommes des champions de l'ensoleillement. Il est donc naturel que nous entendions être également des acteurs engagés de cette Alliance; ceci d'autant plus que, jusqu'ici, l'évolution contrariée du développement mondial ne nous a pas permis de tirer tous les profits de notre exposition quasi permanente au rayonnement solaire. Nos Etats sont résolus à engager une transition énergétique fondée sur cette richesse disponible, respectueuse de l'environnement et qui offre de si grandes perspectives. Ces progrès sont tributaires d'une démarche solidaire et responsable. Pour cela, nous devons concrètement avancer ensemble et mettre en œuvre les solutions qui contribuent au mieux-être des populations contemporaines, tout en préservant la planète pour les générations à venir. La CEDEAO ambitionne de porter progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 35% en 2020 et 48% d'ici 2030. Ce faisant, nous ferons de notre région un corridor des énergies renouvelables pour l'accès universel à l'électricité», a-t-il déclaré. Tout convaincu que l'Alliance solaire internationale est une chance «plus encore pour les régions situées entre les tropiques comme l'Afrique de l'ouest».

Sans le nommer directement, Faure Gnassingbé vante les mérites de son CIZO national. «Au Togo, nous avons lancé une initiative intéressante d'électrification par kits solaires individuels à prix préférentiels.



Le président Faure Gnassingbé, lors de sa visite en Inde

La phase pilote vise 20.000 ménages dès l'année prochaine, et 300.000 d'ici 2022. Les premiers foyers connectés parlent avec enthousiasme de réels changements dans leur quotidien, du jour au lendemain. Nous mettons aussi l'accent sur l'installation de mini-centrales photovoltaïques». Et il précise : «c'est grâce à l'énergie du soleil que s'allument ces étoiles de joie et d'espoir dans les yeux de milliers de Togolais, d'Africains, d'Indiens et dans le monde entier. Nous avons le devoir de maintenir cette flamme allumée. Nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que l'Alliance solaire internationale grandisse, se consolide et prospère». Son appel historique de New Dehli est simple : le développement de la technologie basée sur l'énergie solaire requiert d'importants moyens ; l'apport du secteur privé sera déterminant ; les entrepreneurs privés doivent donc miser sur l'avenir en y investissant. Eux qui parlent d'un domaine trop risqué pour eux.

Lancée en 2015 à l'occasion de la COP21, l'ASI vise à créer une plateforme de coopération entre pays développés disposant de technologies dans le solaire et pays en développement situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. Fin 2015, les 121 pays situés entre les deux tropiques, qui bénéficient de 300

jours d'ensoleillement par an, produisaient seulement 23% des capacités photovoltaïques. La moitié d'entre eux ont, du coup, signé l'accord-cadre de l'ASI. Troisième pollueur de la planète, l'Inde y fait figure de poids lourd. Le géant démographique d'Asie du Sud s'est lancé un plan ambitieux de développement de l'énergie solaire, avec l'objectif de multiplier sa production solaire par 25 en 7 ans, pour la porter à 100 gigawatts (GW) en 2022. L'objectif de l'Alliance—officiellement née le 6 décembre dernier après la ratification du 15e pays—est d'atteindre une capacité installée d'un terrawatt (1 000 gigawatts) d'ici à 2030, soit cinq fois plus qu'actuellement.

Selon le directeur de l'ASI, Upendra Tripathy, une centaine de projets ont déjà été retenus : l'un d'entre eux devrait permettre de lever un appel d'offres commun de 500 000 pompes à eau solaires pour aider les agriculteurs à acquérir ce matériel d'irrigation qui coûte environ dix fois plus cher que les pompes au diesel, mais qui sont non polluantes et rentables à long terme. Pour l'instant, les fonds de l'ASI viennent de l'Inde, qui a investi 22 millions d'euros pour son fonctionnement jusqu'en 2021, et de la France, qui met à disposition un milliard d'euros de prêt de l'Agence française de dévelop-

(suite à la page 6)

Plus de 20 décrets d'application à adopter

Le nouveau projet de code foncier et domanial oblige l'administration à adopter les décrets d'application dans un délai maximum de six mois à compter de sa publication au Journal officiel. Et d'autres une liste consultée par L'UNION plus de 20 décrets doivent être pris pour faciliter la pleine application du futur Code. Il s'agit du décret portant création de l'Agence nationale du domaine et du foncier ; décret portant création d'un cadastre pour la gestion de l'ensemble des documents administratifs et techniques devant la propriété foncière ; décret portant création du guichet foncier unique ; décret portant création des bureaux de la conservation de la propriété et des droits fonciers ; décret portant création d'une commission intermi-

nistérielle de la réforme foncière et domaniale ; décret portant création du conseil consultatif foncier ; décret portant création de la commission de gestion foncière ; décret instituant une procédure collective d'inscription de droits fonciers ; décret portant règles applicables aux livres fonciers et registres sous forme électronique ; décret portant création du fonds de dédommagement foncier ; décret portant création du fonds de garantie ; décret portant organisation et fonctionnement des associations libres, autorisées ou constituées d'office ; décret fixant les conditions d'acquisition de la propriété par les étrangers ; décret fixant les modalités de l'enquête publique préalable ; décret fixant les modalités de l'enquête parcellaire ; décret portant création d'une com-

mission d'expropriation ; décret fixant les modalités du régime de l'indemnisation par voie d'échange ; décret portant création du registre de la notariété ; décret fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission de gestion foncière de la commune, des sous-commissions d'arrondissement et des sections villageoises de gestion foncière ; décret fixant les formes et les conditions de cession, de location, d'affectation ou de concession des terres du domaine privé de l'Etat ; décret fixant les modalités et conditions d'attribution et de mise en valeur des concessions ; décret fixant les modalités de l'aliénation des biens immobiliers du domaine privé de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pour sa dernière émission du premier trimestre 2018

Le Trésor public retourne sur le marché et remet les 20 milliards

Late Pater

Après avoir loupé ses offres d'Obligations de 20 milliards prévues sur 36 mois, valeur 5 mars – aucun montant retenu pour le Togo –, l'Agence UMOA-Titres et le Trésor public du Togo retournent sur le marché financier régional pour le montant ; vendredi 16 mars, mais cette en Bons assimilables pour une durée de 12 mois. La date de valeur est fixée au lundi 19 mars, pour une échéance attendue au 17 mars 2019. La valeur nominale unitaire est de 1 million FCFA, au taux d'intérêt multiple. En rappel, l'opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Une note de l'agence UMOA-Titres précise que les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N° 06/2013/CMUEMOA du 23 juin 2013. Les revenus perçus sur les Bons du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Togo. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable



Ekpaou Adjaho, Directeur général du Trésor public

sur le territoire du pays de résidence. L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

D'après le calendrier provisoire des émissions de titres publics du premier trimestre 2018 rendu public le 29 décembre 2017 par l'agence UMOA-Titres, le Trésor public du Togo ambitionne de récolter 90 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional de l'Union monétaire et économique ouest africaine (Uemoa). Ces opérations sont constituées de trois (3) émissions de Bons assimilables du Trésor (BAT, 55 milliards) et de deux (2) émissions d'Obligations assimilables du Trésor (OAT, 35 milliards). Dans les détails, les BAT interviennent le 12 janvier pour un montant de 15 milliards, le 16 février pour un montant de 20 milliards, et le 16 mars pour 20 milliards également. Les OAT sont prévues pour 15 milliards le 26 janvier, et pour 20 milliards le 2 mars.

Les émissions des Bons du 12 janvier et des Obligations du 26 janvier ont récolté 5,132 milliards et 16,040 milliards respectivement. L'adjudication ouverte le 16 février 2018 pour des Bons a, elle, rapporté 19,063 milliards (95,32%).

Il faut noter que la situation de ces dernières émissions sur le marché de la dette est marquée par un contexte politique jugé incertain, avec la suspension du dialogue censé mettre un terme à près de 8 mois de contestations et de revendications de réformes de l'opposition.

Au Togo, souligne une note de l'agence Umoa-Titre, l'activité économique reste globalement bien orientée. La croissance du PIB réel en 2016 est attendue à 5,0%. Au niveau de la demande globale, la croissance serait essentiellement portée par les investissements public et privé. Au terme des six premiers mois de l'année 2016, le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 1,9%.

En préparation au maintien de la paix, et conduits par l'Armée française 150 nouveaux brevetés togolais aguerris en parachutisme

Cent cinquante (150) brevetés togolais ont pu être délivrés après 3 jours et demi de largages intensifs au-dessus de la zone Forcé d'intervention rapide à Agoe. La présence d'un instructeur de l'école française des troupes aéroportées de Pau a permis de délivrer la qualification simultanée de 70 brevetés français. Les nouveaux brevetés ont su dépasser leur appréhension du vide, et sont dorénavant prêts à intervenir sur des théâtres d'opérations extérieurs, indique-t-on de source française. Avec cette précision que le parachutisme est une école d'exigence qui oblige les stagiaires à intégrer réflexes essentielles à leur atterrissage en sécurité.

Les stagiaires ont pu recevoir une instruction préalable théorique au Centre d'entraînement des troupes aéroportées (CEIAP) à Lomé avant de passer à la phase pratique. A cet effet, du 4 au 10 mars 2018, un détachement d'instruction opérationnel des Eléments Français du Sénégal (EFS) avec un aéronef militaire détaché de l'opération Barkhane étaient présents à Lomé. «Le but de cette action de

coopération franco-togolaise était la réalisation de sauts en automatique en vue de la délivrance du brevet de parachutisme militaire togolais aux élèves officiers de l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT) et aux nouvelles recrues du Régiment parachutiste commando. Cette formation vise notamment à préparer les Forces armées togolaises à intervenir à l'extérieur et dans les opérations de maintien de la paix», affirme la même source.

Créés le 1er août 2011, suite au traité signé entre la France et le Sénégal, les Eléments Français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un «pôle opérationnel de coopération» (POC) à vocation régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir voire de commander une force interarmées projetée. S'inscrivant ainsi dans une posture de prévention, les EFS demeurent un point d'appui matérialisé par l'existence d'un noyau de Poste de commandement interarmées (PCIA) et d'escapes navale et aéronautique.



Le commandement des éléments français au Sénégal (COMLEF) et de la base de défense (COMBdD) des EFS est exercé par un officier général qui relève directement du chef d'état-major des armées. Il veille, en coordination avec la mission diplomatique française au Sénégal, à l'application des accords de partenariat et mène les actions de coopération opérationnelle, par le biais d'instructions et d'entraînements dans sa zone de responsabilité permanente (15 pays de la CEDEAO et Mauritanie).

Premier rapport d'évaluation indépendante du Programme Pays 2008-2017

Le PNUD jaugé sur son rôle au Togo

Eric J.

Cette évaluation indépendante de Programme Pays, la première au Togo, a examiné le rôle et la contribution du Pnud dans l'atteinte des résultats ainsi que le positionnement stratégique par rapport aux partenaires dans la période 2008-2017 et pour le prochain cycle de programmation 2019-2023. L'équipe d'évaluation a effectué des visites de terrain dans 19 localités dans les régions Maritime, Kara et Savanes. Elle a tiré des conclusions et émis des recommandations.

LES CONCLUSIONS SUR...

Le positionnement stratégique du Pnud.

La mission a indiqué que le Pnud bénéficie d'une relation de confiance avec le gouvernement. Il est sollicité pour une assistance dans des dossiers très sensibles comme la réconciliation nationale, le processus électoral. Le fait que le Pnud est l'agent de mise en œuvre du PUDC témoigne du positionnement du Pnud en tant que partenaire de confiance du gouvernement.

La mission a noté que les interventions du Pnud sont très pertinentes, répondent aux priorités du gouvernement et correspondent au mandat d'assistance qui lui est attribué. Il est considéré comme le coordinateur naturel et chef de file du dialogue entre les partenaires techniques et financiers et le gouvernement.

Le programme pays

La mission a conclu que le Pnud a eu d'importants résultats notamment, la réconciliation nationale, le processus électoral, l'organisation de la justice et l'administration publique, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le VIH-Sida, la création d'emploi pour les jeunes et les femmes, la protection de l'environnement et la résurgence face aux changements climatiques. La mission a indiqué que les résultats sont variables selon les domaines d'intervention. Les ressources financières très limitées du Pnud compromettent davantage l'efficacité de la mise en œuvre du programme et des résultats attendus.

Le Programme d'urgence de Développement Communautaire (PUDC)

La mise œuvre du PUDC confiée au Pnud lui offre une grande opportunité d'affirmer la capacité de son positionnement. Le PUDC constitue en soi un défi majeur aujourd'hui, compte tenu de son importance et des attentes des populations. Une visite sur le terrain en 2017 a permis à la mission de constater que l'équipe de la mise en œuvre du PUDC fait face à de nombreux défis et de changement stratégique et elle craint que les résultats attendus risquent de ne pas être atteints à la fin de la mise œuvre du programme en 2019.

Les procédures suivi-évaluation

Quant à la faiblesse dans les procédures de mise en œuvre des programmes, la mission a indiqué que les activités de suivi et évaluation ne sont pas menées systématiquement et les avis des obligations contractuelles envers les partenaires ne sont pas

assurés de façon diligente ; ce qui affecte la mobilisation des ressources.

Le genre

La mission a tout de même noté que le Pnud a mené d'importantes initiatives dans les questions de genre et a contribué au progrès dans la représentativité des femmes à des postes électifs et dans l'entrepreneuriat ainsi qu'à améliorer l'autonomie économique des femmes. Cependant, constate la mission, compte tenu du manque de ressources dédiées et de l'absence d'une stratégie de promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes et le mécanisme formel au sein du bureau, les résultats attendus ne sont pas à la hauteur des ambitions.

LES RECOMMANDATIONS

En fondon de ces conclusions, la mission a fait les recommandations suivantes à l'endroit du Pnud :

- Compte tenu de son positionnement privilégié, le Pnud devrait tou-

poursuivre cet effort d'appui à la décentralisation et aux transferts de compétence à la base. Le Pnud devra organiser de grandes sessions de formation visant à mettre à jour les connaissances techniques affectées aux projets en produisant les manuels nécessaires.

- Pour améliorer la durabilité, le Pnud devra aider davantage le gouvernement à faciliter les actions et à renforcer ses capacités à travers une mise à l'échelle nationale, le renforcement du cadre économique et financier des interventions de capacité des institutions de l'Etat et organisations de société civile est important afin de garantir l'accompagnement des communautés après la fin des projets.

- Le Pnud devrait envisager une évaluation à mi-parcours du PUDC pour examiner le niveau de la mise en œuvre et réalisation, examiner les risques et prendre les mesures d'atténuation. Il doit aussi adapter de



Khariolata Lo Ndiaye, Représentante-résidente du PNUD au Togo

ver un juste équilibre entre sa proximité avec le gouvernement et sa qualité de chef de file des partenaires. Il doit renforcer sa communication avec les partenaires techniques et financiers, maintenir une communication rapprochée en vue d'établir des relations de partenariats plus fructueuses pour mobiliser davantage de ressources financières et exploiter la complémentarité des compétences autour de ses interventions.

- Le Pnud devrait changer son approche programmatique dans ses interventions pour mieux appuyer les priorités du gouvernement en mettant l'accent sur les actions prioritaires correspondant à ses domaines de compétences en tenant compte du prochain plan de développement national en cours d'élaboration. Le Pnud pourrait s'associer avec d'autres agences onusiennes en vue de lancer des programmes conjoints tendant de plus en plus vers l'unité d'action.

- Le Pnud pourrait continuer à appuyer la consolidation de la gouvernance démocratique et de la paix à travers un plaidoyer auprès des acteurs socio-politiques et de la société civile en vue d'assurer la mise en œuvre concrète des recommandations de l'accord politique global.

- Le Pnud devrait améliorer son système de planification des interventions en adoptant des planifications stratégiques axées sur les résultats assortis d'un plan de suivi-évaluation de mise en œuvre de ce programme. Celui-ci devrait s'appuyer sur des structures décentralisées. A cet égard, le Pnud devra également

stratégie appropriée d'intervention et de suivi et évaluation des activités. Cette stratégie a pour intérêt le renforcement de capacité opérationnelle des acteurs et de plan de transfert progressif de l'accomplissement aux structures nationales.

- Le Pnud devrait renforcer son expertise en matière de genre et poursuivre ses efforts visant à intégrer le genre dans toutes les interventions de son projet programme-pays avec des objectifs clairs et réalisables.

LES REPONSES DU PNUD SUR LES RECOMMANDATIONS

Sur le positionnement : Le Pnud a expliqué tout le processus mené depuis les années 2006, depuis qu'il y a eu la crise et qu'il n'y avait pas de bailleurs de fonds présents au Togo et tout le positionnement du Pnud pour permettre le retour de ces bailleurs. En 2013, le Pnud a pris l'initiative de créer le groupe informel des partenaires techniques et financiers pour renforcer un peu son leadership et entretenir de bonnes relations avec les agents du système des Nations unies, et les autres partenaires techniques et financiers. Actuellement, le Pnud préside le G5 composé de quelques partenaires bilatéraux. Le Pnud s'efforce à maintenir une bonne communication avec l'ensemble de la communauté du développement au Togo ainsi que les institutions gouvernementales et non-gouvernementales.

Sur l'approche programmatique : depuis 2015, le Pnud a eu cette programmatique avec deux grands piliers,

(suite à la page 6)

FOOTBALL FÉMININ/RECONTRE AMICALE

Le Togo affronte le Bénin en amical chez les dames

Moins de trois semaines après leur élimination de la Coupe UFOA B disputée à Abidjan, du 14 au 24 février, les joueuses de l'Équipe nationale dames vont retrouver le pré à la faveur d'un match international amical contre le Bénin, le 18 mars 2018.

Hervé A.

"Dans le cadre des relations de bon voisinage entre les Fédérations de football du Togo et du Bénin, il sera disputé un match international amical entre les sélections nationales A dames, le 18 mars 2018 à Cotonou", précise un communiqué de la Fédération Togolaise de Football publié lundi. Dans la foulée, les joueuses sont convoquées pour un regroupement de deux jours avant de se rendre à Cotonou.

Le Bénin qui a également procédé à la mise en place de son équipe nationale féminine pour le compte de la Coupe UFOA B Dames avait finalement déclaré forfait pour cause de manque de compétitivité de ses joueuses. Une marche arrière qui n'a pas du plaire aux joueuses. "Je comprends leurs amertumes, c'est vrai, mais vous savez quand on gère une affaire d'Etat, on évite de mettre le sentiment. Le Chef de l'Etat a répété, je veux imposer le



label du Bénin dans le Football. Je comprends les filles, je leur ai parlé, elles ont compris... Rendez-vous est pris pour la prochaine fois", a expliqué au média Anjorin Moucharafou, le président de la Fédération béninoise de Football. **Liste des joueuses convoquées**
BAGNIM Dialou Kafui,
HOUNDJO-TETE Dédé,

WOEDIKOU Afi Apeafa, KONOU Yawa, AYAWO Adjo, ZIORKLUI Happy (ATHLETA FC), ANVOUKLOU Arré, KPARANTA Rakiétou, BADATE Nathalie, WOENAGNON Mawunyo Ayawa, SAMAKoudjoukalo, AKARAWATI Rachida (AMIS DU MONDE), N'DJAMBARA Amiratou, GNINTEGMA Odette (FUTUR

STARS D'AGOE), DOGBE A. Parfaite, YAYA Takiyatou (SWALLOW), GNANDI Nimgbéri (VODEA FC), AMEMADO Ayélé (APACHE FC), ADINDA-AKPO Moussiriétou (NEW STARS FC), KANDANGA Solim GAZELLE FC, BILAKINE Bikpatin (DJABIR FC), KOUDAYAMarie Madeleine (AHE FC).

La succession de Broos ouverte

La Fédération camerounaise (Fecafoot) a officiellement lancé, vendredi, un appel à candidatures pour le poste de sélectionneur afin de succéder à Hugo Broos, limogé en décembre. En attendant, Alexandre Belinga assurera à nouveau l'intérim.

Après avoir limogé le vainqueur de la CAN 2017 en décembre dernier à deux mois du terme de son contrat, la Fédération camerounaise (Fecafoot) a officiellement lancé un appel à candidatures pour le poste de sélectionneur des Lions Indomptables ce vendredi.

Le pays hôte de la CAN 2019 informe les postulants qu'ils peuvent déposer leur candidature jusqu'au 24 mars 2018 à 23H59, heure du Cameroun.

Des conditions tels qu'"avoir un bon palmarès", "être disposé à résider de manière permanente au Cameroun pendant la durée du contrat" et "être titulaire d'un diplôme d'entraîneur fédéral ou étranger" sont requises, tout comme d'autres moins attendues tels que "être de bonne moralité" et "maîtriser les logiciels Word, Powerpoint et Excel".

"Une commission sera chargée de l'analyse des dossiers afin de sélectionner les trois (03) meilleures candidatures en vue de la désignation du titulaire du poste et éventuellement des adjoints", ajoute l'instance qui a précisé qu'Alexandre Belinga dirigera la sélection par intérim en attendant la fin du processus de recherche. Le technicien de 55 ans avait déjà occupé les mêmes fonctions en 2015.

Ça se tend pour Nakoulma

Débarqué au FC Nantes il y a un peu plus d'un an, après une belle CAN 2017 achevée par une médaille de bronze avec le Burkina Faso, Préjuce Nakoulma avait signé 6 bons premiers mois en Ligue 1 avec 6 buts en 11 matchs. Sauf que l'idylle a pris fin l'été dernier avec l'arrivée de Claudio Ranieri sur le banc. Moins utilisé (879 minutes jouées depuis le début de la saison, pour 2 buts), plus souvent blessé aussi, l'international burkinabè de 30 ans a tenté de partir en fin de mercato estival, puis cet hiver encore, mais la porte est désespérément restée fermée.

Jeudi, l'agent de l'Etalon a annoncé l'ouverture d'une procédure contre le FCN. "Nous avons toujours essayé d'avoir de bonnes relations avec la direction du FC Nantes et nous avons attendu suffisamment de temps pour qu'ils honorent leurs obligations", a expliqué l'agent à L'Équipe. "Nous avons donc entamé une procédure avec nos avocats pour régler toutes ces questions. Nous transmettrons tous ces sujets à la FFF et à la LFP.

Le président du club nantais, Waldemar Kita, a, de son côté, dénoncé des "menaces à plusieurs reprises par mail, sms et verbales graves" venant du conseiller de l'attaquant, accusé de mettre la pression "pour qu'on lâche le joueur librement" avant le terme de son contrat en juin 2019.

TUNISIE

Deux journalistes blessés par des supporters, la télé publique menace de suspendre la diffusion du foot

La chaîne de télévision publique Wātaniya a menacé lundi de suspendre la diffusion du championnat de Tunisie de football après que deux journalistes ont été blessés dans des incidents lors d'un match opposant deux équipes majeures du pays.

Des supporters de l'Étoile sportive du Sahel ont pris pour cible la tribune de presse, dimanche soir

lors d'un match contre le Club africain comptant pour la 21e journée de la Ligue 1 tunisienne.

La cabine de Wātaniya, seule chaîne à détenir les droits de diffusion du championnat national, a volé en éclat et deux commentateurs ont été légèrement blessés, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la chaîne, Elyes Jarraya.

Les supporters, furieux de l'arbitrage, ont jeté des pierres et

d'autres objets sur les journalistes pour protester contre un but marqué par le Club africain en seconde période, sur un penalty contesté, selon M. Jarraya.

Wātaniya, condamnant ces attaques "devenues fréquentes contre son personnel et ses équipements", a réclamé des mesures de sécurité pour protéger les journalistes, faute de quoi "elle sera contrainte de renoncer à

couvrir les matches ne prévoyant pas la protection requise".

Le syndicat des journalistes tunisiens (SNJT) a dénoncé "ferme-ment cette attaque", appelant également les autorités et la Fédération tunisienne de football à prendre les mesures nécessaires pour "assurer la protection adéquate aux journalistes face aux attaques récurrentes contre eux dans les stades".

MERCATO

Les 10 joueurs qui ont vu leur valeur marchande exploser !

Comme chaque semaine, le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel (Suisse) a encore offert sa nouvelle lettre hebdomadaire. Celle-ci traite de l'évolution des prix des joueurs des cinq grands championnats européens.

Après le mercato hivernal qui a vu la signature de Virgil van Dijk à Liverpool et celle de Philippe Coutinho au FC Barcelone pour des prix exorbitants et avant celui d'été qui s'annonce hallucinant, c'est la question que tous les amoureux du ballon rond se pose. C'est à cette question que le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel (Suisse) a répondu dans sa 214e lettre hebdomadaire. En évaluant la valeur des joueurs et l'évolution de cette dernière, le CIES dresse un tableau des prix qui pourraient se pratiquer cet été.



Ainsi, en première position, on retrouve Mohamed Salah, l'attaquant international égyptien de Liverpool. En 29 rencontres, l'ancien de l'AS Roma a déjà scoré à 24 reprises et ce n'est pas rien ! Ainsi, on le retrouve en tête de ce classement avec une valeur estimée à 162,8 millions d'euros soit 74,7 M€ de plus que la dernière fois (88,1 en septembre dernier). Derrière lui,

un autre joueur de Premier League. En effet, il s'agit d'Ederson, le portier brésilien de Manchester City qui gagne 74,4 M€ et vaudrait aujourd'hui la modique somme de 98,7 millions d'euros.

Leroy Sané, autre joueur des Citizens, est le troisième joueur à connaître une belle évolution. Il faudrait déboursé près de 151,2 millions d'euros pour s'attacher les

services de l'international allemand (soit 63 M€ de plus qu'en septembre dernier). Au pied du podium, le premier Français : Kylian Mbappé. L'attaquant du PSG a vu sa valeur augmenter de 54,7 M€ et coûterait désormais près de 188,5 millions d'euros au club qui voudrait l'arracher à la Ligue 1 et à la France.

Derrière membre de ce top 10, Florian Thauvin, l'ailier marseillais actuellement blessé à la cheville, vaudrait, pour ses seize buts et dix passes décisives dans le championnat hexagonal, 82,3 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 38,4 M€ par rapport à la dernière évaluation faite par le CIES en septembre dernier. Quoi qu'il en soit, dans un marché totalement fou, rien ne peut se prédire et personne ne sait si ces joueurs vont quitter leur nid, ni pour ces prix...

Plusieurs surprises dans la liste de Tite !

Sans Neymar, Tite a dévoilé la liste des joueurs convoqués pour deux prochains amicaux du Brésil contre la Russie et l'Allemagne. On trouve de nombreuses surprises dans le groupe du sélectionneur brésilien.

Considéré comme l'un des grands favoris du prochain Mondial, le Brésil se prépare pour cette échéance avec deux matches amicaux en fin de mois, face à la Russie, le 23 mars à Moscou, et à l'Allemagne, le 27 mars à Berlin. Pour l'occasion, Tite, qui doit se passer des services de sa star Neymar qui récupère de son opération au pied droit, a décidé de convoquer un groupe de 25 joueurs.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le sélectionneur national a réservé plusieurs surprises. Au poste de gardien, il a notamment choisi de convoquer le portier du FC Valence Neto, auteur d'une saison solide en Liga. En défense, trois éléments évoluant au pays ont convaincu le coach auriverde, à savoir les centraux Geromel (Grémio) et Rodrigo Caio (São Paulo) et le latéral droit Fagner (Corinthians).

Dans l'entrejeu, on trouve aussi une surprise de poids. Anderson Talisca, en réussite avec Besiktas en Turquie, a ainsi gagné le droit d'avoir une chance de prouver sa valeur sous le maillot de la Canarinha. Enfin, en attaque, Willian José, 24 réalisations en 52 apparitions en Liga sous le maillot de la Real Sociedad depuis 2016, est la principale nouveauté.

Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo) Sotouboua à doter de laboratoire de semences, des centres de formation agricole de l'ICAT à réhabiliter

Jean AFOLABI

Dans le cadre du financement additionnel du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo), le gouvernement a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA) un crédit pour un montant de 9,2 millions d'euros, et l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour régler des missions de services de consultants dont il compte bouter le dossier ce vendredi 16 mars 2018. L'objectif de la mission est de sélectionner un bureau d'ingénieurs-conseils (consultants) chargé spécifiquement de réaliser le suivi et le contrôle (i) des travaux de construction du laboratoire national d'analyse de semences à Sotouboua et (ii) des travaux additionnels de réhabilitation des centres de formation agricole et des agences de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT).

La mission du consultant comprendra : la validation des projets d'extension ; l'établissement et la transmission des ordres de service ; l'organisation des réunions et la production des rapports ; le contrôle et le suivi journaliers des dispositions techniques des travaux de chantier ; l'assistance à la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale ; la vérification et la validation des attachements et de leur décompte ; la

coordination entre les intervenants ; l'assistance au Maître d'ouvrage pour l'arbitrage et le règlement des litiges ; l'assistance aux opérations de réception provisoire et de réception définitive toute autre activité liée à l'exécution des travaux.

Le délai de réalisation des prestations de contrôle et de surveillance est de 10 mois, dont 1 mois de préparation sur place, préalable au démarrage des travaux, 8 mois de contrôle et surveillance des travaux ; et 1 mois pour l'élaboration et la remise sur place du rapport final au maître d'ouvrage. Les manifestations d'intérêt sont attendues au plus tard le **16 mars 2018**.

Le PPAAO-Togo vise spécifiquement à : générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines techniques, administratif, financier et de la planification ; et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPAAO, ETD – Entreprises Territoires et Développement – a signé un accord de partenariat

avec l'Etat Togolais à travers la cellule chargée de la gestion du projet. ETD à travers son expertise sur les ESOP (Entreprises de Service et Organisation de Producteurs) a été sollicitée pour la création de six entreprises agricoles de type ESOP dont trois en élevage et trois en agriculture.

Le constat est fait que la majorité des pays en voie de développement se sont confrontés dans leur développement à un certain nombre de difficultés qui constituent des barrières pour leur essor international en vue d'un réel développement économique. Au compte de ces difficultés nous citons : la non maîtrise des techniques modernes de production végétale et animale de la majorité des producteurs, l'utilisation du matériel agricole dérisoire, la fragilité des institutions de recherche et de vulgarisation, la non conformité des produits agricoles par rapport aux normes internationales (qualité) et l'accès difficile au crédit et au marché des petits producteurs qui constituent la frange la plus élevée des communautés rurales.

Ces barrières ont donc pour conséquence, la sous production agricole et l'insécurité alimentaire. Dans le souci de palier à ces différents problèmes que les partenaires internationaux de développement notamment la Banque Mondiale en accord avec les pays de la CEDEAO ont conçu le Pro

Payement de factures

Les retardataires rallongent la queue

Etonam Sossou

Pour manque de moyens financiers, certains clients accusent du retard dans le paiement des consommations d'eau et d'électricité. « Si vous voulez payer, allez au bout du rang », crie un vigile à une dame qui, visiblement, essaie de se faufiler au milieu de quelques personnes. Et le bout du rang, il est loin, très loin alors qu'il n'est que 10h30, à l'agence de la Compagnie d'énergie électrique d'Akossombo au cœur de la ville de Lomé, qui grouille de monde. Et pour cause, la date limite pour le paiement des factures d'une majorité des consommateurs présents, est soit passée, soit arrivée à échéance ce 12 mars. Pour ces nombreuses personnes présentes, il n'est pas question de se faire piquer sa place. Agglutinés devant une porte, qu'ils ne traversent que par groupe de cinq, les visages crispés, les consommateurs piaffent d'impatience, surtout que les conditions d'attente ne sont pas à leur avantage. Ils doivent rester debout, loin du confort et de la climatisation qu'offre la salle d'attente. La porte principale menant à cette dernière est fermée parce qu'il y a trop de monde.

« Quand il y a trop de clients, nous fermons toujours la porte d'entrée principale pour éviter les bousculades à l'intérieur », explique un vigile. Bien que les factures du mois de février aient été distribuées depuis trois semaines déjà, et que la date butoir soit fixée au 05 mars, il y a néanmoins de nombreux retardataires. « Je n'avais pas assez de temps, et puis que je ne voulais pas envoyer un enfant, j'ai tout fait pour la régler aujourd'hui, car j'ai déjà accusé un retard d'une semaine », confie Jeannot, visiblement agacé par sa position debout.

Jeannot est l'une des rares personnes qui évoque un problème d'indisponibilité, pour expliquer le paiement de sa facture après la date butoir, car l'imprévisibilité est la cause principale de ce retard. « Je devais payer depuis le 04 mars mais, je n'avais pas d'argent. Bien que la date soit passée, ils vont pas me sanctionner ou m'obliger à payer des frais supplémentaires », explique Rodrigue.

Entre temps, le rang ne cesse de s'allonger. Les clients entrent par groupe sous les regards vigilants de deux vigiles, car il n'est pas question de laisser passer plus que ça, au ris-

que de saturer les caissières. « C'est vrai que c'est un problème d'argent qui m'a empêché de payer. J'ai passé le week-end sans électricité, c'est pour quoi je suis venu ce matin pour régler les deux mois d'ariérés », confie également Roland, qui poursuit en apportant quelques précisions : « j'ai fait un tour à l'agence d'Adidogomé, mais il y a trop de monde. Je préfère m'aligner ici, car le service est rapide. C'est vrai que parfois ça traîne à la caisse, mais c'est souvent un problème de connexion, on ne peut pas leur en vouloir ».

Non loin de là, à l'agence de la Togolaise des eaux de Djidjilé, il n'y a pas grand monde. Les clients se comptent par dizaine cependant. Ici, pas de bousculades. Néanmoins, les quelques clients rencontrés sont pris dans l'état par les délais. « Je suis venu seulement aujourd'hui parce que je n'avais pas encore d'argent. Mais parce que je ne veux pas rester sans eau, j'ai cherché les sous pour venir payer. Car, si ailleurs il règne une certaine tolérance, à la Togolaise des eaux, les pénalités doivent être payées si la date est passée » explique une cliente.

Premier rapport d'évaluation indépendante du Programme Pays 2008-2017

Le PNUD jaugé sur son rôle au Togo

(suite de la page 4)

gouvernance et développement humain et durable sur lesquels tout le programme repose. Avec l'arrivée des objectifs de développement durable (ODD), le programme s'est aligné sur ces ODD afin de pouvoir démontrer son avantage comparatif et le plan stratégique du Pnud qui vient d'être finalisé est autre élément d'alignement sur lequel le bureau s'est appuyé dans la perspective d'élaborer son nouveau CPD 2019-2023.

Sur le dispositif de planification et de suivi-évaluation : le Pnud s'approprie cette recommandation, l'élaboration du nouveau CPD du pays donne aussi cette opportunité au Pnud de pouvoir ajuster le dispositif de planification et de suivi-évaluation pour être en phase avec les normes du Pnud surtout en termes de qualité-assurances. Le

dispositif de suivi-évaluation sera également renforcé pour une meilleure collecte, analyse du reporting du résultat obtenu.

Sur le renforcement de capacité des organisations pour les actions futures : le nouveau programme que le Pnud va démarrer sera l'occasion d'asseoir ces dispositions de planification de suivi-évaluation, entre autres, avoir des stratégies claires de sortie dès le démarrage du programme, mettre en place des dispositifs de suivi de terrain, mettre en place également un dispositif de reporting assez approprié pour permettre à tout moment voir où est-ce qu'on en est.

Sur le Pnud : c'est une opportunité de mettre en exergue les bonnes relations entre le Pnud et le gouvernement qui a bien voulu lui confier la mise en œuvre de ce programme important pour le pays. Cela montre que la valeur ajoutée du Pnud en matière

de gestion de projets a été fort appréciée par le gouvernement. Le Pnud mesure l'importance de ce programme et les attentes et a mis en place les dispositions avec tout le soutien (africain et mondial), pour que ce programme soit une réussite. Le Pnud prend en compte les recommandations pour que le processus d'évaluation à mi-parcours puisse également se faire au fur et à mesure.

Sur la question du genre : sur ce point, le Pnud a bonne conscience de ces questions () pour qu'on puisse arriver à inscrire de manière durable cette thématique dans les relations avec le gouvernement que le bureau aussi appuie dans la mise en œuvre de son programme national-genre. Le bureau s'est renforcé actuellement avec un point focal genre pour prendre en charge cet aspect.

Gestion durable et efficiente des terres dans quatre villages de Vo Des « résultats prometteurs obtenus » en un an, selon l'ambassade de France

Au terme de la première année de mise en œuvre du projet « Promotion de la gestion durable et efficiente des terres dans quatre villages de la préfecture de Vo », les acteurs se retrouvent pour l'évaluation et, éventuellement, la capitalisation du travail réalisé, les résultats obtenus et leur impact sur le vécu quotidien des bénéficiaires. Ainsi, les représentantes des 200 femmes impliquées dans le projet ont pu échanger sur leurs expériences dans les 4 villages concernés, lors d'un atelier de capitalisation du projet PISCCA le 8 mars dernier à Vogan, à environ 60 kilomètres au nord-est de Lomé.

D'après les explications de l'ambassade de France, qui soutient le projet, il a pour objectif d'augmenter les revenus des femmes agricultrices de la

préfecture de Vo grâce à la culture des pleurotes. La vente des champignons assure un complément de revenus pour ces femmes, ainsi qu'une diversification des productions alimentaires. Les déchets de culture de ces champignons sont réutilisés pour créer du compost améliorant la qualité des cultures maraichères.

En un an, l'ambassade estime les résultats obtenus prometteurs : un bénéfice de près de 2.500.000 FCF tiré de la vente des champignons et des cultures maraichères ; production de 500 kg de compost pour la restauration biologique de 15 hectares de cultures maraichères ; certification biologique des productions des groupements de femmes ; amélioration de la sécurité alimentaire dans les 4 villages concernés ;

une étude réalisée par le laboratoire GTVD de l'Université de Lomé sur les avantages des déchets de culture des pleurotes comme compost ; réduction de la pénibilité du travail des femmes et renforcement de leur place dans leurs communautés.

« Cet atelier était organisé le 08 Mars, Journée internationale du droit des femmes. L'occasion pour les participants de mettre en lumière l'importance du travail des agricultrices togolaises pour le développement local. Les responsables du projet ont également pu attirer l'attention des autorités locales sur la question de l'accès des femmes au foncier agricole et de leur droit à conserver les revenus tirés de leur travail », affirme l'ambassade de France.

Au lancement de l'Alliance Solaire Internationale à New Delhi Faure Gnassingbé engage le Togo et la CEDEAO

(suite de la page 3)

perment dans le solaire d'ici à 2022, dont 700 millions d'euros de nouveaux fonds. La Banque mondiale, elle, voit encore plus grand en signant un accord de partenariat avec l'ASI pour l'aider à lever 800 milliards d'euros de prêts publics ou d'investissements privés d'ici à 2030. L'Alliance veut également créer un fonds de garantie de 240 milliards d'euros

pour assurer les projets solaires ambitieux ou difficiles.

Mais l'Alliance est surtout très attendue dans le domaine de la recherche. « La technologie utilisée aujourd'hui a été développée par et pour les pays occidentaux et les panneaux solaires sont optimisés pour des pays plus froids et où l'atmosphère est très propre, argumente Vinay Rustagi, directeur de Bridge

to India, une société de conseil en énergies renouvelables. Ils ne sont pas très performants en Inde, par exemple, où il fait très chaud et où l'atmosphère est polluée. L'alliance solaire doit donc jouer un rôle pour que la technologie solaire soit adaptée aux besoins des pays du Sud ». La création d'un centre de ressources sur les applications et la recherche solaire est déjà annoncée.

Sur le marché physique, en Europe

Le cacao venu du Ghana et de la Côte d'Ivoire se paie bien

Réunis à Dakar le 7 mars 2018, le Comité de politique monétaire de la BCEAO a relevé que, ensemble avec ceux de l'huile de palme, du coton et de l'huile de palme, les cours du cacao ont progressé tandis que les cours du café, du caoutchouc, de la noix de cajou et de l'or se sont repliés. Trois jours plus tard, selon une publication de Reuters repris par Ecofin, en Europe, les prix du cacao en provenance de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont augmenté significativement sur le marché physique, sur fond d'inquiétudes croissantes sur l'approvisionnement en matières premières de la région ouest-

africaine. La prime de qualité obtenue par la fève ghanéenne a atteint 200 livres par tonne tandis que la même quantité de cacao ivoirien de première qualité bénéficiait d'un tarif en hausse de 85 livres, par rapport aux prix appliqués sur le marché, à terme. Selon certaines sources, de nombreux négociants s'attachent les fèves sur le marché physique en raison du recul de l'offre du bassin ouest-africain principalement lié aux contreperformances de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Le malaise est exacerbé, selon Reuters, par la mauvaise opération

du Conseil du Café-Cacao qui a vendu 170 000 tonnes de cacao de plus que prévu, mettant ainsi les exportateurs en porte-à-faux vis à vis de leurs clients. Face à cette pression, Reuters indique que de nombreux acteurs pourraient se tourner vers le Carrefour, en dépit des préoccupations liées à la qualité et à l'ancienneté du cacao acheminé sur le marché.

Rapport, les dernières prévisions de l'Organisation internationale du cacao (Iococ) indiquent un surplus de cacao de 105 000 tonnes pour la saison 2017/2018, un volume en retrait par rapport aux 300 000 tonnes de la campagne 2016/2017.

Grâce à la Fondation Asaal, le 8 mars dernier

Les femmes de Bassar heureuses de leur journée de la femme

Dans une ambiance surchauffée, les femmes de la préfecture de Bassar se sont attroupées autour de la Fondation Asaal pour magnifier la Femme. L'occasion de ce 8 mars 2018, journée mondiale de la Femme, était très belle pour confirmer la mobilisation de ces dames autour d'un idéal commun, celui de valoriser la femme togolaise. Et cela cadre bien avec le thème que les Nations unies ont donné à cette célébration cette année : « L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes »

Eric J.

Telle une trainée de poudre, la nouvelle s'était répandue dans toute la préfecture qu'une gigantesque manifestation allait avoir lieu dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la Femme. L'initiatrice de cette organisation est la Fondation Asaal, une Ong créée par le groupe Asaal International dirigée par Mme Abira Bonfoh une férue des activités à but non lucratif depuis plusieurs années. Pour la circonstance, la fondation a voulu marquer l'évènement par une rencontre entre les femmes de la localité afin de les entretenir sur des thématiques de la grossesse précoce et le rôle de la femme dans le développement de son milieu. « Aujourd'hui, il m'a été rappelé mes devoirs de mère vis-à-vis de mes filles. C'est important de discuter avec elles et de leur procurer de meilleurs conseils », raconte une femme visiblement conquise par les propos de l'oratrice. Pour une autre : « ...rien ne doit plus nous écarter de la protection de nos enfants surtout les filles fragiles face aux avances des garçons ».

Evidemment que le message était bien passé, car, dans la préfecture de Bassar, l'un des soucis majeurs souvent soulevés par les femmes est la varappe des grossesses non désirées de leurs progénitures qui finissent par abandonner leur cursus scolaire avec tous les maux y afférents et les filles sont généralement laissées à leur propre sort sans soutien aucun. Pour éviter cela, la fondation préconise aux mères de protéger leurs filles, de les accompagner dans leur scolarisation et d'être



Mme Abira Bonfoh, (1ère à droite) lors de la manifestation du 8 mars à Bassar permettre à notre société de bénéficier de nous et vice-versa», a lancé une dame, la soixantaine passée. Sa camarade qui voulait aussi dire un mot dans le micro a été plus explicite : « Si l'on n'est pas venu nous parler ce jour, comment pourrions savoir que nous sommes aussi importantes que les hommes dans la société ? Quand l'homme fait l'enfant avec toi, c'est fini, il laisse toutes les charges sur toi et tu te débrouilles avec l'enfant. On doit se réveiller désormais ».

Visiblement, les deux thèmes ont retenu l'attention des femmes bassar qui n'ont pas hésité à se rendre massivement au stade pour écouter et apprendre des messages d'Asaal. Pour preuves, selon les organisateurs, 5000 femmes avaient répondu présentes à l'évènement alors que, seulement 2000 étaient invitées. A en croire une source proche de la fondation, la présidente Abira aura été visionnaire pour prévoir des kits pour près de 6000 personnes. En effet, à la suite des sen-

egalment, Asaal a placé les aides aux femmes et jeunes filles au cœur de son métier. C'est ainsi que la fondation a couplé le thème du rôle de la femme dans le développement de son milieu avec celui de la grossesse précoce cette année. « Nous devons être frères de nous, car, ce que nous faisons doit

sibilisations, une distribution de lampes solaires, de pagne et de t-shirt a été faite. Et ce n'est pas tout, dans une allégresse générale aux sons de tantams, la fête s'est terminée dans un repas convivial de famille. Pour un budget de près de 28 millions de francs Cfa recueillis auprès de divers donateurs, il y a de quoi qu'Asaal mette à l'aise toutes ces femmes ayant effectué le déplacement sur appel d'une fondation apolitique et véritablement tournée vers le développement.

Notons qu'Asaal est une ong qui est présente sur le sol togolais depuis plus d'une dizaine d'années. Elle s'investit dans la santé (réhabilitation ou construction des dispensaires dans les localités reculées, dons des médicaments), dans l'éducation (réhabilitation et construction des écoles, distribution des fournitures scolaires, parrainage scolaire via la « bourse Asaal foundation »), l'énergie (distribution des lampes solaires dans les zones rurales, installation des panneaux solaires), l'eau (construction



Vue partielle de la grande mobilisation des femmes dans les rues de Bassar de forages pour eau potable dans les zones rurales), le sponsoring (sponsoring les orphelins via les orphelinats et les associations existantes, subventions des coopératives des femmes), la formation aux femmes pour mieux organiser et gérer leurs entreprises. Une panoplie d'activités est déjà à l'actif de la fondation de Mme Abira Bonfoh, mère de trois enfants qui allie bien la vie profes-

sionnelle et la vie familiale. C'est avec ses 15 années d'expériences dans les start up et sa capacité à travailler avec des équipes pluridisciplinaires qu'elle n'hésite pas à aller au front pour lever des fonds pour les activités de sa fondation. Aussi lance-t-elle avec fierté : « mon leitmotiv est de convaincre les plus riches à aider les plus démunis ». Une générosité à encourager !

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 480
DE LOTO KADOO DU 02 Mars 2017

La LONATO a procédé vendredi au 481^e tirage de LOTO KADOO. Au tirage précédent, c'est exclusivement à LOMÉ que nous avons dénombé des gagnants de gros lot. Ainsi dans la capitale, nous avons enregistré un gagnant d'un lot de 1.000.000 F CFA gagné sur le point de vente 6901. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 F CFA, qui ont été dénombés.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N° 481 de LOTO KADOO du 09 Mars 2018

Numéro de base

77 20 25 07 58

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 036
DE LOTO Sam du 03 Mars 2018

Le samedi 10 mars 2018, la LONATO a procédé à son siège à LOMÉ, au tirage N° 037 de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est exclusivement à ANIÉ que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots.

En effet, un super gros lot de 4.000.000 F CFA a été répertorié auprès de l'opérateur 20425, basé dans cette localité.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

Résultats du tirage N° 037 de LOTO SAM du 10 Mars 2018

Numéro de base

41 89 81 63 77

Exécution de la phase pilote du programme CIZO 3.000 candidats à former dans les 5 académies solaires

Le dépôt des expressions d'intérêt sera bouclé au plus tard le lundi 9 avril 2018 à 9h 00 mn et les soumissionnaires doivent expressément mentionner sur leurs offres « Formation pour le déploiement de cinq (5) académies solaires au Togo ». L'avis à manifestation d'intérêt lancé par le directeur général de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (ATZER) fait référence au don du Fonds des énergies durables pour l'Afrique (Sustainable Energy Fund for Africa, SEFA), qui finance la phase pilote du programme d'électrification rurale CIZO. Il prévoit, à la fin, un contrat de formation pour le déploiement de cinq académies solaires au Togo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la sélection de 5 centres qui vont héberger les 5 académies solaires (réparties dans les 5 régions du pays) ; l'iden-

tification des matériels didactiques et pédagogiques à mettre à la disposition des académies ; le recrutement de 50 formateurs locaux et de 3.000 candidats à former ; la formation de 50 formateurs par deux démultiplicateurs ayant une expertise solide en matière de formation en énergie solaire off-grid. Dix formateurs seront placés dans chaque académie et formeront à leur tour 600 techniciens par académie (soit 3.000 techniciens au total). L'académie solaire est un établissement de formation certifié qui sera hébergée dans un centre de formation professionnelle ; le choix du centre repose sur des critères bien définis (par exemple : disposer de locaux adéquats, de matériel didactique, de formateurs, etc.). La durée prévisionnelle de la mission est de six mois et devra couvrir du 17 décembre 2018 au 15 juin 2019.

A noter que l'initiative présiden-

tielle dénommée «CIZO» vise à étendre l'accès à l'électricité à plus de 2 millions de Togolais (soit environ 300.000 foyers), à l'horizon 2022, par la mise à disposition de kits solaires individuels payés de manière échelonnée via les portemonnaies mobiles (mode PAYGO). L'ambition est de s'appuyer sur la vulgarisation de la téléphonie mobile et les modèles d'affaires innovants pour assurer massivement l'électrification en faveur des populations en milieu rural au Togo. A partir de 100 francs Cfa par jour, les populations togolaises pourront ainsi disposer de kits solaires individuels leur garantissant une électricité propre, fiable et de qualité. Une phase pilote portant sur 20.000 kits individuels a été lancée en 2017. Fin 2016, le taux de desserte électrique était en moyenne de 35% des foyers, avec une disparité marquée dans les zones rurales.

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE
RAM

2GO

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

128GO

MÉMOIRE
INTERNE

16GB

+

**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE
RAM

1GO

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

32GO

MÉMOIRE
INTERNE

16GB

+

**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE
RAM

512MB

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

16GO

MÉMOIRE
INTERNE

8GB

+

**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



Bluetooth



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015